



**Contrat d'engagement pour un GRAND PANIER
de légumes issus de l'agriculture biologique
saison Automne/Hiver 2018/2019**

La permanence sera assurée les mardis **16 et 23 octobre 2018** pour le renouvellement des contrats.

Le présent contrat est passé entre :

L'agriculteur Thierry GOZZERINO FR40 819 743 485 00016
Impasse Cabot Quartier Bel Air 13300 Salon de Provence Tel 06 11 39 42 01
Certifié Agriculture Biologique par ECOCERT

et

l'Amapien Monsieur, Madame.....
Adresse
Code postal Ville
Téléphone domicile Portable
Courriel @.....

Durée : contrat élaboré pour une saison agricole de six mois,
soit semaines du 6 / 11 / 2018 au 30 / 04 / 2019

Coût : 28,00 € par panier x 25 semaines soit un **total de 700,00 € TTC**

Règlement : le règlement total des paniers s'effectue

- à la signature du contrat,
- par chèques libellés à l'ordre de **EARL ma saison AB** et datés du jour de l'engagement,
- le premier chèque sera encaissé en novembre dès la signature du contrat.

Conditions de règlement au choix (cochez la modalité qui vous convient):			
<input type="radio"/> 1 fois 700,00 X 1 En novembre	<input type="radio"/> 2 fois 350,00 X 2 En novembre Et février	<input type="radio"/> 3 fois 233,00 X 2 234,4 X 1 En novembre Janvier Et mars	<input type="radio"/> 6 fois 116,00 X 5 120,00 X 1 En novembre Décembre Janvier Février Mars Et avril

Salon de Provence le / / 2018
Signature du Maraicher

Signature du contractant



L'AMAP de la Crau consommer autrement

Reçu à conserver par l'adhérent Contrat d'engagement pour un GRAND PANIER de légumes issus de l'agriculture biologique saison Automne/Hiver 2018/2019

Règlement intérieur :

Chaque Amapien s'engage à respecter la charte des AMAP d'Alliance Provence et en particulier les points suivants :

- la participation active, suivant son emploi du temps, à l'organisation des distributions des paniers de 17h30 à 19h15
- la solidarité avec le producteur dans les aléas de production
- les paniers non retirés le jour de la distribution ne seront pas remplacés.

Distribution :

Chaque mardi de 18h00 à 19h00

A la Maison de la Vie Associative, à Salon-de-Provence.

Monsieur, Madame.....
pour l'engagement d'achat d'un grand panier de légumes issus de l'agriculture biologique
fourni par l'agriculteur

Thierry GOZZERINO FR40 819 743 485 00016

Impasse Cabot Quartier Bel Air 13300 Salon de Provence

Tel 06 11 39 42 01

Certifié Agriculture Biologique par ECOCERT

pour la somme de, € en règlement(s) par chèque(s).

AMAP de la CRAU

Salon de Provence, le..... / / 2018

Calendrier des distributions

NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
Mardi 6	Mardi 4	Mardi 1: pas de distri	Mardi 5	Mardi 5	Mardi 2
Mardi 13	Mardi 11	Mardi 8	Mardi 12	Mardi 12	Mardi 9
Mardi 20	Mardi 18 : panier double	Mardi 15	Mardi 19	Mardi 19	Mardi 16
Mardi 27	Mardi 25: pas de distri	Mardi 22	Mardi 26	Mardi 26	Mardi 23
		Mardi 29			Mardi 30

Référents légumes: Stéphanie FLITTI 06 77 17 57 60
Arlette ROUSSET 06 37 67 14 28



Annexe "option JOKER" de 1 à 3 paniers

En cas d'absence ou de panier double, l'agriculteur vous propose de remplacer jusqu'à 3 de vos paniers de légumes par un lot de 6 bocaux avec un surcoût de 4,20 euros.

Pour cela, la semaine précédant votre absence vous préviendrez l'agriculteur de votre absence de la semaine suivante et un lot de 6 bocaux vous sera remis.

Le présent contrat est passé entre :

L'agriculteur Thierry GOZZERINO FR40 819 743 485 00016
Impasse Cabot Quartier Bel Air 13300 Salon de Provence Tel 06 11 39 42 01
Certifié Agriculture Biologique par ECOCERT

et

l'Amapien Monsieur, Madame.....
Adresse
.....
Code postal Ville
Téléphone domicile Portable
Courriel @.....

Je choisis l'option:

- 1 joker pour 4,20 euros supplémentaires,
- 2 jokers pour 8,40 euros supplémentaires,
- 3 jokers pour 12,60 euros supplémentaires.

Règlement : le règlement s'effectue

- à la signature du contrat,
- par chèque libellé à l'ordre de **EARL ma saison AB** et daté du jour de l'engagement.

Salon de Provence le / / 2018
Signature du Maraicher

Signature du contractant

Monsieur, Madame.....
pour l'engagement d'achat de l'option JOKER de légumes issus de l'agriculture biologique
fourni par l'agriculteur

Thierry GOZZERINO FR40 819 743 485 00016
Impasse Cabot Quartier Bel Air 13300 Salon de Provence Tel 06 11 39 42 01

Certifié Agriculture Biologique par ECOCERT

pour la somme de , € par chèque.

AMAP de la CRAU

Salon de Provence, le..... / / 2018